Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB070426_12-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, , Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BERNARD Miguel à Mme BESSE Nolwenn

Secrétaire de séance : M. BROGARD Pascal.

Date de la convocation : 01/04/2026

DELIBERATION N°070426_12 : ELECTION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (OGEC) DANS LE CADRE DU CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVEE SAINTE-BARBE

Dans le cadre du contrat d'association avec les écoles privées de Moustoir-Ac Notre Dame et Sainte Barbe, la commune participe aux dépenses de fonctionnement, ainsi il est nécessaire de désigner un représentant de la commune de Moustoir-Ac auprès de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC).

Le conseil municipal après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité :

- **DESIGNE le représentant auprès de l'OGEC suivant : Nolwenn BESSE**

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

